

PAR COURRIEL

Québec, le 18 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Pétition portant sur la qualité éducative dans les services de garde éducatifs à l'enfance**

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 28 novembre 2024, le député des Îles-de-la-Madeleine, monsieur Joël Arseneau, déposait une pétition à l'Assemblée nationale portant sur la qualité éducative dans les services de garde éducatifs à l'enfance. La pétition demande au gouvernement du Québec de présenter un plan d'action, dans les plus brefs délais, pour mettre en œuvre les recommandations du Vérificateur général du Québec (VGQ) formulées dans son rapport sur la qualité des services éducatifs à la petite enfance et pour assurer un accompagnement adéquat aux enfants et aux familles en cas de plaintes.

Le ministère de la Famille (Ministère) a transmis son plan d'action à la Commission d'administration publique le 23 septembre dernier. Ce plan d'action contient une série de mesures qui visent à répondre aux constats et mettre en application les recommandations émises par le VGQ. Certaines ont déjà été mises en place et plusieurs autres le seront au cours des trois prochaines années. Le Ministère a rendu public son plan d'action et a déposé un [tableau synthèse](#) du plan d'action sur Quebec.ca.

... 2

Par le biais de son plan d'action, le Ministère compte outiller davantage les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) et renforcer son suivi à toutes les étapes du processus d'évaluation de la qualité éducative pour favoriser une réelle amélioration de la qualité dans tous les milieux de garde. L'objectif est que tous les enfants fréquentant un service de garde y reçoivent un service éducatif de qualité favorisant leur développement harmonieux et leur réussite éducative. Un programme de soutien financier est également offert depuis plusieurs années afin d'améliorer la qualité éducative des SGEE. Ce programme vise à rendre disponible pour les SGEE des formations, des outils et des mesures d'accompagnement. En décembre 2024, un nouvel appel de projets de ce programme a été lancé. Le Ministère compte également renforcer sa capacité à agir en temps opportun lors du traitement des plaintes. Il compte également améliorer les mesures de prévention pour diminuer la fréquence de certains types de manquements.

Je tiens à vous assurer que la qualité éducative et la sécurité des enfants sont au cœur des priorités du Ministère. Il en fait la promotion par son encadrement législatif et réglementaire, par ses mesures financières ainsi que par ses publications qui soutiennent des interventions de qualité et de sécurité dans tous les types de services de garde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de la Famille,



Suzanne Roy